

Réhabilitation du square archéologique Castan - Présentation du projet

M. l'Adjoint ALAUZET, Rapporteur : Lors des séances du 20 mars 2003, 10 juillet 2003, 16 février 2004 et 29 mars 2004, le Conseil Municipal a approuvé le projet de réhabilitation et de mise en valeur du Square Castan relativement à sa programmation, son financement et la sollicitation de subventions.

En raison de la spécificité de la réhabilitation de ce square archéologique protégé au titre des Monuments Historiques, sa position dans le centre ancien au pied de la Citadelle, sa composition en lien avec la Porte Noire, elle-même en cours de restauration, sa vocation didactique originelle, je souhaite présenter ce projet très particulier à l'ensemble du Conseil Municipal en le situant dans son contexte historique.

Cette présentation abordera successivement :

- la petite église Saint-Jean Baptiste qui s'élevait à l'emplacement du square jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle,
- la réalisation en 1870 des fouilles archéologiques par Auguste Castan, bibliothécaire de la Ville et archéologue, et son interprétation sur les vestiges découverts,
- la conception d'un jardin à l'anglaise par l'architecte Alfred Ducat, assisté du paysagiste Brice Michel, suivant une composition inscrite dans la perspective de la Porte Noire et mettant en scène les vestiges et le végétal dans une volonté didactique et d'agrément,
- la protection au titre des Monuments Historiques, dès 1886, des fragments antiques, puis du square,
- l'évolution du square au début du XX^{ème} siècle et plus récemment,
- son intérêt patrimonial, historique et paysager, et l'état dégradé actuel tant des monuments que du jardin et de ses usages, préjudiciable à sa conservation,
- les objectifs pour la restauration, la préservation et la valorisation du square et des vestiges antiques, la restauration de la composition paysagère avec sa vocation didactique et d'agrément, la reconquête de son image de marque, son identité, et l'établissement des conditions de gestion et d'usage pour sa pérennité,
- le projet de réhabilitation du square, avec :
 - * la restauration conservatoire des fragments antiques, monuments, ferronneries (grilles et lampadaires),
 - * le réaménagement paysager et le plan de plantation avec des végétaux choisis dans la palette des espèces plantées dans cette deuxième moitié du XIX^{ème} siècle,
 - * la restauration de l'éclairage du square et la mise en lumière des vestiges,
 - * la restauration de la signalétique d'origine et la création d'une nouvelle signalétique d'interprétation,
- le coût de cette réhabilitation estimé à 410 000 € TTC :
 - * son financement au titre de l'opération Parcs et Jardins du Centre Ancien (300 000 €, budgets 2003 et 2004) et du Plan Lumière 2004 (110 000 €),
 - * les subventions sollicitées auprès de l'État (DRAC), la Région, le Département et le SYDED,

- le planning prévisionnel de réalisation avec un démarrage des travaux prévu en juillet 2004 et une terminaison à l'été 2005.

«M. LE MAIRE : J'ose espérer qu'au moins là-dessus, nous aurons une belle unanimité. Vous connaissez l'attention que le Maire et l'ensemble de la Municipalité portent au patrimoine de Besançon, patrimoine exceptionnel s'il en est puisque nous avons plus de 200 monuments classés ou inscrits. On a donc souhaité dès 2001 faire beaucoup de choses en matière de patrimoine, je passe sur ce qu'on est en train de faire au niveau de la Porte Noire, au niveau des façades car on a déjà eu l'occasion de le dire. Simplement je voudrais dire qu'avec le Square Castan nous avons là une très belle opération menée en partenariat avec la Région. Je dois d'ailleurs préciser que dès son arrivée, Raymond FORNI m'a dit qu'il souhaitait encore aller plus loin dans l'engagement de la Région sur ce dossier pour un certain nombre de raisons qu'il a eu l'occasion d'exposer.

Le projet du Square Castan est un bon projet qui avance bien. J'ai tenu à le mettre à ce niveau-là de l'ordre du jour pour ne pas qu'il passe en fin de séance quand vous serez déjà en train de saliver à l'idée de la saucisse de Morteau coupée en rondelles qui vous attendra avec du rosé d'Arbois dans la Salle des Mariages. Éric va nous présenter rapidement ce projet.

M. Éric ALAUZET : En raison de la spécificité de la réhabilitation de ce square archéologique, protégé au titre des Monuments Historiques, sa position stratégique au pied de la Citadelle, dans le centre ancien et dans l'histoire, sa composition avec la Porte Noire, elle-même en cours de restauration, sa vocation didactique originelle, je souhaite présenter ce projet très particulier à l'ensemble du Conseil Municipal en le situant dans son contexte historique. Ce ne sera évidemment pas une partie historique, à la hauteur de ce que Lionel ESTAVOYER pourrait nous faire, mais je vais faire comme je peux.

Historique pourquoi, parce qu'il y a vingt siècles d'histoire qui se sont sédimentés, et qu'on y trouve des témoignages des différentes époques, l'époque romaine, évidemment la plus connue, mais il y a aussi, par exemple, les vestiges de la petite église Saint Jean-Baptiste qui passait pour le premier baptistère de Besançon fondé, certains disent au IV^{ème} siècle, c'est plutôt au IX^{ème} siècle, par l'architecte Claude-Antoine COLOMBOT et détruit à la fin du XVIII^{ème} siècle. Au début de ce XIX^{ème} siècle, la placette est vide de toute construction, des tilleuls ont poussé, vous les apercevez à travers l'arc de triomphe en arrière-plan, ils ombragent l'endroit, ce qui crée un espace de respiration dans l'esprit du mouvement hygiéniste de ce siècle. C'est à la fin du XIX^{ème} siècle, en 1870 précisément, qu'Auguste CASTAN, bibliothécaire de la Ville et archéologue entreprend des fouilles. La proximité de la Porte Noire laisse imaginer des découvertes importantes, et effectivement, c'est le jack pot, comme dirait Lionel ESTAVOYER Pompéi à Besançon. Selon les recherches historiques qu'il a menées sur ce square, pour CASTAN, c'est un théâtre romain qui se dresse à cet endroit. On sait aujourd'hui que cette interprétation était erronée, l'hypothèse d'un nymphée, sorte de grotte artificielle d'où auraient jailli les eaux en provenance de la source d'Arcier n'est pas plus certaine, bref, le site garde aujourd'hui une part de son mystère. Dès juin 1870 il est décidé de créer un jardin archéologique pour mettre en valeur le produit des fouilles et glorifier le passé antique de la Ville. Le jardin archéologique est l'œuvre de l'architecte DUCAT, assisté du paysagiste Brice MICHEL et j'insiste sur ce terme «paysagiste», car c'est important dans le débat qui va probablement y avoir sur les arbres, avec cette volonté didactique qui prévalait à l'organisation du square et à la mise en scène des vestiges antiques. Donc le jardin est une façon supplémentaire d'y attirer la population pour qu'elle redécouvre l'histoire. Il est ouvert en 1874 ; c'est un jardin à l'anglaise de composition peu ordinaire et inscrit dans la perspective de la Porte Noire, les colonnes antiques deviennent des éléments du décor paysager, des monuments de brique sont incrustés de vestiges de toutes époques. Le monument principal est orné des plus beaux et présente sur une plaque de marbre le plan du théâtre présumé ainsi que deux magnifiques médaillons dont l'un représente une déesse encore en relativement bon état et le second incomplet pourrait renvoyer une représentation politique du pouvoir de l'époque.

Les archives ne recèlent que peu de données concernant les plantations d'origine mais les nombreux dessins témoignent cependant de la place donnée au végétal dans la mise en scène des vestiges en venant accentuer le caractère de ruine. D'ailleurs, sur certains dessins on voit comment le lierre chemine, enserre les colonnes. Donc la réalisation est très à la mode à l'époque et le jardin rencontre un grand succès. Malheureusement, le temps passe, certains vestiges n'ont pas résisté aux intempéries, parfois aux vols et au vandalisme, certaines pièces ont heureusement regagné le Musée. Peut-être qu'aussi l'absence d'un gardien a contribué à la dégradation des usages et à la dégradation du square. En 1898 l'ancienne place Saint-Jean devenue square archéologique prend le nom de square Castan. Ce type de square est très rare en France et en tout cas unique en Franche-Comté. Il constitue une plaque majeure du patrimoine historique, archéologique, culturel, paysager, original dans sa présentation. Il amène par l'agrément du jardin à se promener et à se raconter l'histoire de la ville. Les fragments antiques sont classés monuments historiques dès 1886 et le jardin dans son ensemble est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ce qui permet de ne pas y faire n'importe quoi et l'œuvre paysagère est protégée dans son ensemble. Il est répertorié dans de nombreux guides, pas toujours à son avantage, j'en conviens, et il suscite la curiosité des visiteurs. C'est un des sites incontournables avec les vestiges archéologiques de l'Hôtel de Région, de la Porte Noire, régulièrement présenté au public par les conférenciers du patrimoine. Il est aussi un support d'animation pédagogique pour les scolaires au titre de la ville d'art et d'histoire et pour le service régional de l'archéologie, support de formation à l'intention des étudiants, enseignants et guides conférenciers.

A ce jour, ce square apparaît bien évidemment dans une situation d'abandon. Il est érodé, appauvri, en dehors du couvert végétal, de la terre battue et des ruines il n'y a malheureusement plus grand chose. L'évolution des usages depuis plusieurs années y a contribué et il n'y a plus véritablement de vocation didactique, pédagogique de ce square. L'ambiance est sombre, humide, avec une couverture arborée importante, je n'ai pas dit trop mais importante, les strates arbustives herbacées ont disparu, les fragments antiques des monuments sont fragilisés par la rétention d'humidité, l'action du gel a fait son œuvre, les joints disparaissent et la végétation spontanée s'est incrustée. Mais pourtant de nombreux visiteurs disent que malgré tout, ce square conserve beaucoup de charme mais cet état évidemment nuit à sa pérennité, à sa découverte, et bien entendu à l'image de la ville capitale régionale d'art et ville d'histoire.

Alors le projet de réhabilitation est fondé sur l'idée que la perception que l'on a tous du square, les habitants, les touristes, les conférenciers, n'est pas bonne. Ce square vient s'intégrer dans une réflexion plus globale, le projet d'agglomération, j'en dis un mot très brièvement, s'intègre parfaitement dans celui-ci, et notamment dans la valorisation de ce qu'on peut considérer comme le grand espace public de la vallée du Doubs dans ses composantes patrimoniales, naturelles, historiques, dans un objectif culturel et de développement du tourisme bien entendu mais aussi à usage des habitants. Dans notre démarche de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Square Castan sera évidemment un atout.

Les objectifs, les enjeux de ce projet se déclinent sous six rubriques, le premier étant de retrouver l'harmonie originelle de ce square entre le végétal et le minéral, entre les ruines architecturales, les vestiges et le végétal. On voit aujourd'hui comment les choses sont déséquilibrées ; le deuxième est celui de la préservation et de la valorisation de ces éléments de composition des vestiges antiques, des ferronneries, des réverbères, le troisième est celui de retrouver la vocation didactique du square avec une signalétique adaptée, pour une meilleure connaissance, une redécouverte du patrimoine, donc avec une pédagogie, une sensibilisation appuyée, vers un nouveau respect, j'insiste sur cette idée de nouveau respect du lieu. Quatrième objectif : la mise en valeur du square au sein de son environnement, alors ça c'est un pan qui reste à travailler, tous les bâtiments environnants, bien sûr la place Victor Hugo, je suis sûr qu'on en reparlera, est un des éléments qui reste à retravailler avec le Conseil Régional. Mais il y a aussi et c'est le cinquième objectif, un trajet touristique à développer autour du square et de son environnement. Bien entendu, la reconquête de l'image de marque du square Castan, son identité est en premier pour les

Bisontins et les habitants de l'agglomération et de la Franche-Comté mais bien entendu aussi pour les touristes qui viennent à Besançon. Je rappelle que la rénovation du Square Castan est inscrite au schéma de développement touristique que Jacques MARIOT surveille de très près. Dernier point, et pas des moindres, c'est l'enjeu de la gestion et de l'usage de ce square pour sa pérennité. Vous savez que d'ores et déjà un arrêté a été pris pour interdire la présence de chiens à l'intérieur de ce lieu. La réflexion s'est faite autour de multiples compétences, bien sûr nos partenaires financiers et intellectuels que sont la Région, le Département, la DRAC, mais aussi l'architecte des bâtiments de France, les archéologues, les conférenciers du Musée d'Art et d'Histoire et 4, 5 ou 6 services de la Ville de Besançon y ont participé.

Le projet en lui-même comprend tout d'abord une restauration conservatoire des fragments antiques, monuments et ferronnerie, les grilles et lampadaires -vous savez qu'il ne reste plus grand chose des huit lampadaires qui sont aux quatre coins du square- en incluant la restitution d'éléments disparus, parce que, je le répète, il s'agit bien d'une restitution à l'identique de ce que CASTAN, l'architecte DUCAT et le paysagiste Brice MICHEL avaient souhaité. Le deuxième point, c'est la suppression de quatre ou cinq arbres pour faire pénétrer la lumière dans le jardin, atténuer l'humidité et permettre l'émergence notamment d'une végétation de sol. Vous les avez aperçus sur les diapos, les points rouges correspondent aux arbres qui seront prélevés -comme c'est dit pudiquement !- Le réaménagement paysager du square doit donc se faire dans le respect des intentions originelles, par le tracé des allées telles qu'elles étaient dessinées, en prenant compte des contraintes actuelles telles que les pentes et la présence des racines des arbres conservés. Ainsi donc le niveau global du square va être relevé parce que l'érosion a fait qu'il s'est abaissé et donc une trentaine de centimètres de terre vont être rajoutés pour masquer les racines mais aussi rapporter de la matière pour que la végétation puisse s'y développer. Les allées seront réalisées en béton teinté désactivé, c'est ce qui est le plus cohérent avec l'esprit originel du square, des fascines végétales viendront conforter les talus pour assurer les reliefs. La strate végétale elle-même va être restaurée, avec des végétaux, arbustes, plantes vivaces, fougères et bulbes à fleurs choisis là aussi dans la palette des espèces plantées dans cette deuxième moitié du XIXème siècle, les aucubas, ces arbres qui masquent le socle des colonnes vont disparaître pour redonner justement une vision plus globale et plus intéressante à cette construction. Donc le sous-bassement va être dégagé avec une plantation plus basse qui va être remise ; un mobilier va être installé là aussi dans l'esprit du mobilier de l'époque, que ce soit des bancs ou des corbeilles, un éclairage adapté à trois niveaux va être mis en place. Bien évidemment les réverbères seront allumés mais pas pour éclairer, simplement pour recréer une ambiance. Par contre, une mise en lumière à l'intérieur du square sera réalisée. Nous avons fait quelques essais et je souligne au passage que c'est très joli, notamment l'encorbellement du cèdre au-dessus de la colonnade est d'un effet tout à fait heureux. Et enfin la signalétique d'interprétation permettra aux groupes accompagnés ou aux personnes seules de redécouvrir et de comprendre l'histoire de ce lieu. On pourrait même imaginer, puisque c'est une suggestion qui a été faite récemment, puisque c'était là qu'aboutissait l'aqueduc qui est un petit peu plus en amont enfoui sous les constructions du Conseil Régional, de restituer non pas une source ou une fontaine mais peut-être simplement une ambiance sonore qui pourrait aussi être intéressante.

Rapidement pour conclure, le budget est de 410 000 €, donc vous voyez que c'est une somme conséquente mais relativement modeste, ce qui montre que l'on peut faire des choses avec des sommes modestes. Je ne décris pas la ventilation en fonction des postes, simplement vous pouvez les rechercher dans le PPI, c'est étalé sur deux exercices dans l'enveloppe parc et jardins de centre-ville, pour les 300 000 € sur ce plan-là et pour les 110 000 € sur le plan Lumière et on arrive à 410 000 € dont 50 % de subventions de nos partenaires que j'ai cités tout à l'heure. Les travaux vont commencer de façon imminente, notamment par le prélèvement des arbres fin juin, et puis début juillet une intervention sur les grilles, sur place, pour ne pas risquer de détériorer ces éléments. Cela représente 4 mois à peu près de travaux. Sur les vestiges archéologiques on intervient dès le début de l'automne jusqu'au milieu de l'hiver et les plantations interviendront en fonction de la saisonnalité. On peut penser que le square sera livré et retrouvera tout son charme pour l'été prochain.

M. LE MAIRE : Je crois que c'est vraiment un très bon projet, dont on ne peut que se féliciter, c'est ce que va faire certainement Jean ROSSELOT.

M. Jean ROSSELOT : Tout à fait ! Monsieur le Maire, on peut s'en réjouir tous, vous en féliciter, les services en premier, et l'exécutif de cette collectivité qui a pris cette initiative. Il était temps, c'est vrai. Ce square je le rappelle a été répertorié dans les guides allemands, je vous l'ai déjà dit, c'est triste, mais c'est comme ça, la lucidité est la blessure la plus exposée au soleil, comme parc à chiens. Alors comme disait Ernest RENAN faisant s'adresser les pierres aux hommes : «il ne dépend de vous que je sois tombe ou trésor». C'était une tombe, ça va peut-être devenir un trésor. Voilà on est content Monsieur le Maire, on vous en félicite. Sans vouloir passer pour celui qui veut aller plus vite que la musique, ou le toujours plus, etc. je voudrais simplement, à la suite de ce qu'a dit Éric ALAUZET, qu'il soit bien compris qu'on ne dissocie pas l'aménagement du square proprement dit de son contexte environnemental, la rue de la Convention... il faut minéraliser tout ça probablement. C'est quand même un des plus hauts sites touristiques de la ville, comme la place Victor Hugo et la rue du même nom. Mais, et je voudrais terminer par là, l'environnement auquel je pense ça peut être aussi le circuit touristique qu'a évoqué Éric ALAUZET. Je pose la question et en tout cas mes deux anciens collègues du Conseil Régional, Éric ALAUZET et Pascal BONNET me comprendront, est-ce qu'il n'est pas d'ores et déjà nécessaire de penser à un circuit. Je n'ai pas pu le faire ni l'obtenir quand j'y étais, mais si vous vous pouvez, ça sera tant mieux. Ce circuit pourrait être le suivant : le square Castan, la rue Pécelet, la rue du Chambrier, et au milieu de la rue du Chambrier, vous avez une superbe grille qui donne dans l'espace de la collectivité régionale où se trouvent de magnifiques éléments architecturaux qui constituent les jardins de la Région qui sont un très grand patrimoine et qui appartiennent à tous les Bisontins et aux Franc-Comtois qui pourraient, le samedi et le dimanche, par exemple les visiter. Le circuit déboucherait, vous m'avez compris, au square et à l'entrée Saint-Jean du Conseil Régional. Ça pourrait se concevoir, ces deux demi-lunes partant de Castan et remontant la rue du Chambrier ou de Castan et traversant ces éléments patrimoniaux du Conseil Régional qui ne sont pas connus parce qu'ils sont enfermés.

Mme Françoise BRANGET : Puisqu'on fait le tour du quartier, il m'est venu une question pendant que vous présentiez le square Castan. On a voté, il y a au moins deux ans, je ne me souviens plus exactement de la date, et j'aimerais bien que l'on me réponde à ce sujet-là, la rénovation de la fontaine Neptune qui est à l'angle de la rue Ronchaux et de la rue Mégevand. Où en est-on parce qu'on ne la voit toujours pas rénovée cette pauvre fontaine, c'est dramatique quand même car c'est un élément de patrimoine intéressant.

M. LE MAIRE : Elle ne s'appelle pas Neptune mais Fontaine des Dames.

Neptune n'est pas une dame ! Les travaux vont démarrer ainsi que ceux de la fontaine du Doubs qui est près de la Préfecture.

M. Pascal BONNET : Éric ALAUZET évoquait le rôle majeur dans le square de Brice MICHEL. J'ai été, depuis quelques années, sensibilisé à son œuvre et certains Bisontins ont envie peut-être de voir la ville reconnaître le travail de Brice MICHEL et de son fils, qui étaient tous deux paysagistes, dont l'œuvre ne s'est pas limitée aux squares et a été largement l'objet d'une reconnaissance de Besançon et en dehors de Besançon. Donc je l'évoque aujourd'hui.

M. LE MAIRE : Je voulais simplement ajouter que nous avons déjà au long de notre campagne, dit notre volonté de réhabiliter le patrimoine bisontin. Nous sommes en 2004 et c'est ce que nous sommes en train de faire. Vous vous doutez bien que sur un secteur aussi protégé que celui-là, on ne fait pas n'importe quoi et qu'il faut réfléchir, c'est donc ce que nous avons fait. Maintenant on lance les travaux, ça va avancer, et je crois qu'on peut être assez fier de ce qui est en train d'être fait sur ce quartier. Je partage l'avis de Jean ROSSELOT, je m'en suis d'ailleurs entretenu avec Raymond FORNI aussi, il faut que nous

regardions l'ensemble du quartier avec la rue «Péclet-Rosselot» bien sûr, qui d'ailleurs va voir une entrée de la Région car un bâtiment a été acheté par le Conseil Régional à cet endroit-là. Il faut aussi que nous travaillions sur la place Victor Hugo à proximité de laquelle sont nés Victor Hugo mais aussi Nodier, les Frères Lumière.

J'aimerais que vous constatiez simplement une chose, nous avons dit en 2001 que nous le ferions, nous sommes en train de le faire. Il y a encore beaucoup à faire mais comme nous donnons encore à cette équipe-là 3 ans, et nous espérons encore un peu de temps derrière, nous avons du temps devant nous. Vous savez, c'est important de dire que nous menons des actions importantes au centre-ville, Éric ALAUZET vous a indiqué le montant de ces travaux mais nous avons une action équilibrée, je le dis toujours et je le répète. Nous voulons intervenir au centre-ville mais nous intervenons aussi dans les quartiers, c'est pour ça qu'on va en reparler. On intervient sur le square Herriot, sur le square dans la rue Plançon, le square Coppin -c'est de la famille d'ailleurs à Noël COPPIN bien connu, je crois que c'est son père ou quelqu'un de sa famille- donc nous intervenons globalement sur l'ensemble de la Ville et je crois que nous sommes dans la bonne direction.

Nous devons par la suite réfléchir aussi sur Granvelle, sur la place des arbres dans la ville, savoir quels sont les prélèvements que nous devons faire, tout ça est une réflexion qui est menée mais on est quand même très heureux que ce square Castan retrouve peut-être pas son état d'origine parce qu'il n'y avait pas de béton activé teinté en rose il y a 130 ans, mais un état digne d'un lieu qui est merveilleux. C'est décrit par Stendhal dans le Rouge et le Noir : vous avez une porte, l'un des plus beaux arcs de triomphe romain que l'on connaisse dans le secteur, vous avez une cathédrale qui est vieille de 1 000 ans derrière, il y a les façades de la Région, le Rectorat, c'est absolument merveilleux tout cela -je vais jouer les Rosselot-. Dans un an nous pourrons inaugurer cela ensemble et ça sera une belle opération qui sera suivie d'autres.

M. Éric ALAUZET : Je ne voulais pas terminer sans vraiment remercier chaleureusement Michelle MOUNEYRAC qui a suivi ce dossier avec beaucoup d'attention et vous dire que c'est le square Castan qui nous a permis de choisir le thème du programme Nature et Culture cette année qui s'appelle Pierres et Nature parce que c'est le mélange du végétal et du minéral, et quel meilleur exemple que le square Castan ?».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de cette présentation.

Récépissé préfectoral du 5 juillet 2004.